Le cinquantenaire de l'Institut des Actuaires Français

Autor(en): **Marchand, Émile**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries**

Band (Jahr): **50 (1950)**

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-966855

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

B

Wissenschaftliche Mitteilungen

Le Cinquantenaire de l'Institut des Actuaires Français

par *Émile Marchand*, Zurich

Du 22 au 24 juin 1949, l'Institut des Actuaires Français à Paris a fêté son Cinquantenaire. A vrai dire, comme il a été fondé le 30 mai 1890, cette commémoration aurait dû avoir lieu déjà en 1940; mais par suite de la guerre et de la période troublée qui la suivit, il a fallu remettre la célébration de ce jubilé à l'année 1949.

A cette occasion ont été invités des délégués des offices étrangers de surveillance, des délégués des associations amies ainsi qu'un certain nombre d'actuaires, invités à titre personnel. Les Suisses étaient au nombre de 12.

La fête se déroula dans une atmosphère de cordialité bien française. Il y eut toute une série de manifestations très réussies et trois séances de travail.

I

La plus remarquable de ces manifestations fut une réception par le Président de la République Française, Monsieur Vincent Auriol, le 22 juin au Palais de l'Elysée. Monsieur Vincent Auriol fit remarquer que, dans l'accomplissement de sa tâche, il rencontrait parfois des questions pour lesquelles il lui fallait recourir au conseil des actuaires, et souligna les responsabilités qui pèsent sur eux.

La séance d'ouverture, le 22 juin dans la salle Chaillot-Marceau au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, fut présidée par Monsieur Henri Auterbe, président de l'Institut des Actuaires Français. Dans son brillant discours, le président fit l'histoire de l'Institut des Actuaires Français.

Au cours de cette séance, l'Association des Actuaires suisses remit le 7e volume de la Series prima de la collection des œuvres d'Euler, volume dans lequel se trouvent les travaux ayant trait à la science actuarielle, ainsi qu'une adresse de félicitations rédigée dans les termes suivants:

«Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Heureux de l'occasion que leur offrent les fêtes du cinquantenaire de l'Institut des Actuaires Français, les Actuaires suisses viennent féliciter chaleureusement leurs collègues de la République voisine et amie.

Lors de sa fondation, le 30 mai 1890, l'Institut des Actuaires Français se proposait d'encourager et de développer l'étude des mathématiques financières et de procurer à ses membres l'occasion d'accroître leurs connaissances professionnelles. L'Institut n'a jamais perdu de vue le noble but qui lui était assigné: il peut être fier aujourd'hui de l'activité qu'il a déployée pendant un demi-siècle, fier aussi de l'essor qu'a pris la science actuarielle dans ce beau pays de France.

Pour apprécier la diversité des problèmes abordés par les actuaires français, il n'est que de feuilleter la collection des *Bulletins trimestriels* de l'Institut. Nous y trouvons une riche moisson d'idées et d'observations, de celles qui ont apporté une précieuse contribution à la science actuarielle et aux disciplines qui lui sont apparentées. Nous pensons en particulier aux nombreux travaux du regretté Albert Quiquet, au fameux ouvrage de feu Henri Poterin du Motel et à tant d'autres publications d'éminents techniciens de l'assurance.

Le nombre des *Bulletins trimestriels* de l'Institut aurait largement dépassé 200 si le paisible travail des actuaires français n'avait été interrompu par deux guerres, ce qui explique aussi que la célébration de votre cinquantenaire ait dû être différée. Les actuaires suisses se sont réjouis avec vous de voir l'Institut reprendre intégralement son activité dans le domaine de la recherche théorique, comme dans celui de la formation professionnelle de ses membres.

Pleinement conscient des responsabilités qui lui incombent, l'Institut, dès le début, a entretenu les relations les plus suivies et les plus amicales avec les actuaires étrangers. Sachant qu'un échange de vues sur le terrain international ne pouvait manquer d'être utile à notre science, il a encouragé d'emblée la réunion de congrès internationaux. En 1900, dix ans seulement après sa fondation, il s'est chargé d'organiser le IIIme Congrès international d'actuaires à Paris; et en 1937 votre belle capitale, Mesdames et Messieurs, accueillait une fois encore les actuaires du monde entier, à l'occasion du XIme Congrès qui laissa à chacun des participants le meilleur et le plus durable des souvenirs.

Déjà avant la fondation, en 1905, de l'Association des Actuaires suisses, des liens étroits avaient été noués entre les actuaires de nos deux pays. Au cours des ans, leurs relations, empreintes d'un esprit de mutuelle estime, devinrent de plus en plus cordiales. Aussi avons-nous été particulièrement sensibles à l'honneur que vous nous avez fait en invitant une délégation d'actuaires suisses à participer à la commémoration du cinquantenaire de votre Institut.

En terminant, permettez-nous, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de vous remercier sincèrement et d'exprimer l'espoir que l'activité de l'Institut des Actuaires français sera aussi féconde à l'avenir qu'elle l'a été jusqu'ici, tant dans le domaine de la science pure que dans celui du développement des diverses branches de l'assurance.

Association des Actuaires suisses

Le président:
signé: *Émile Marchand*»

Mentionnons parmi les autres manifestations le banquet officiel le soir du jeudi 23 juin, au Restaurant des Ambassadeurs, sous la présidence du Ministre représentant le Gouvernement, Monsieur Edgar Faure, Secrétaire d'Etat au Budget, et l'excursion à Fontainebleau le vendredi 24 juin. Cette excursion prit un caractère tout particulièrement amical grâce à l'aimable réception des invités par le Président Auterbe, dans sa propriété à Veneux-les-Sablons, dans un site romantique dominant la Seine.

II

«Le rôle de l'actuaire dans le financement de la construction», tel était le sujet proposé à l'examen des actuaires à Paris. 22 rapports ont été présentés, dont deux par nos collègues, Messieurs Fritz Walther et Hans Wyss.

A proprement parler, Monsieur Walther a traité deux sujets. Tout d'abord il décrivit l'évolution des «Caisses suisses de crédit à terme différé», et notamment les raisons qui ont rendu nécessaire en 1935 l'introduction d'une surveillance de ces caisses en Suisse.

Puis, sous le titre «La propriété immobilière et les placements en valeurs réelles des sociétés suisses d'assurances sur la vie», il exposa les tentatives faites pour trouver un critère objectif, d'après lequel on puisse déterminer la proportion la meilleure des placements immobiliers dans l'ensemble des placements. Les sociétés d'assurances sur la vie ne peuvent pas, en principe, assurer le risque monétaire. Elles ressentent néanmoins le besoin d'avoir des placements en valeurs réelles. D'autre part, Monsieur Walther examina dans quelle mesure une augmentation de la valeur réelle peut compenser l'accroissement des frais dans des périodes de renchérissement de la vie.

Monsieur Wyss rappela la communication faite par Monsieur Renfer au XIme Congrès International d'Actuaires en 1937 à Paris,

sur les travaux préparatoires qui étaient alors faits en Suisse en vue d'introduire une méthode mathématique d'évaluation des papiers-valeurs figurant au bilan des sociétés d'assurances sur la vie. Monsieur Wyss exposa que, depuis 10 ans, cette méthode d'évaluation est appliquée avec succès. Après quelques remarques concernant la possibilité de l'application de cette méthode à d'autres catégories de placements (par exemple à des immeubles), Monsieur Wyss compara cette méthode d'estimation à celles prescrites en France pour les compagnies étrangères d'assurances sur la vie. Il fit remarquer que ces dernières ne tiennent pas toujours compte des nécessités pratiques, spécialement dans les conditions actuelles. La raison en est que, dans leur essence, elles se basent sur les cours de bourse.

* * *

Les invités — tout spécialement les Suisses — n'eurent qu'à se féliciter d'avoir eu l'occasion de reprendre contact avec les actuaires français; accueillis avec tout le charme de l'hospitalité française, les actuaires suisses ont senti se resserrer encore l'amitié traditionnelle qui les unit à leurs collègues français.